

REGARD CRITIQUE

Le journal du comité de la CUAE

Printemps 2014 n° 44

ÉDITO

Le 6 mars dernier, une motion visant à tripler les taxes d'études pour les étudiantes* étrangères dans les Écoles polytechniques fédérales a été acceptée par le Conseil National grâce aux votes de l'UDC, des verts libéraux et, bien sûr, du Parti Socialiste, parti à l'origine du projet. Cela n'a pourtant pas empêché ce même Parti socialiste d'aller se pavaner à Berne le 1er mars pour dénoncer les conséquences de la votation du 9 février contre l'immigration massive et de réclamer une Suisse ouverte et solidaire.

De leur côté, les recteurs des universités suisses se sont indignés des effets catastrophiques de la votation sur leurs relations diplomatiques avec les universités étrangères, mais n'ont eu rien à redire sur le triplement des taxes pour les étudiantes étrangères qui fréquentent leurs établissements. Certaines personnes noteront peut-être un comportement contradictoire, nous y voyons une volonté politique claire : celle de rendre plus difficile la vie aux étudiantes pauvres qu'elles soient étrangères ou suisses.

En effet, les conditions d'études des étudiantes genevoises ne sont pas en reste. Il y a un an, la CUAE tirait la sonnette d'alarme sur les bourses d'études en chute libre. Depuis, une nouvelle conseillère d'État s'est installée au Département de l'instruction publique mais la situation ne s'est guère améliorée.

Ce Regard Critique s'interroge sur comment s'organiser et lutter pour une vie décente. Une question qui, par les temps qui courent, plus qu'une position politique est une nécessité quotidienne.

Le comité de la CUAE

* Les termes au féminin s'entendent, bien sûr, aussi au masculin.

SOMMAIRE

- La bourse ou la vie (p.2)
- Nouveau système des bourses (p.3)
- À qui profite l'idéal de l'étudiante pauvre ? (p.4)
- Surendettement des jeunes (p.5)
- La liberté académique en question (pp. 6-7)
- Le nationalisme scientifique (p. 10)
- Pourquoi faut-il amener la grève de gate gourmet à l'université? (p. 11)



La bourse ou la vie

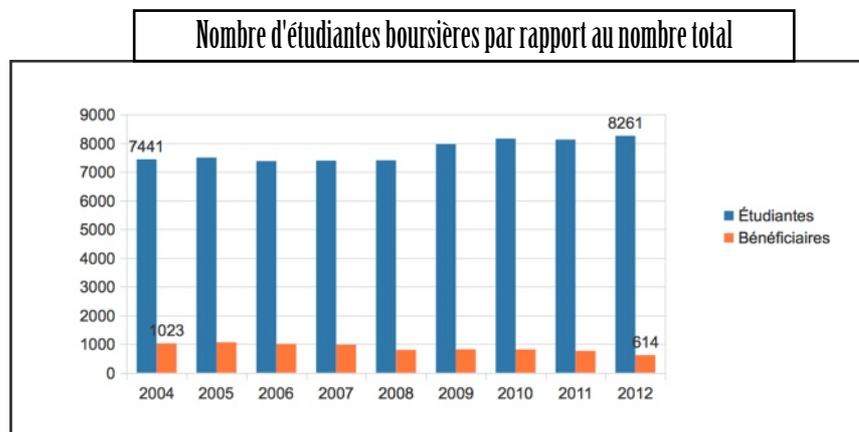
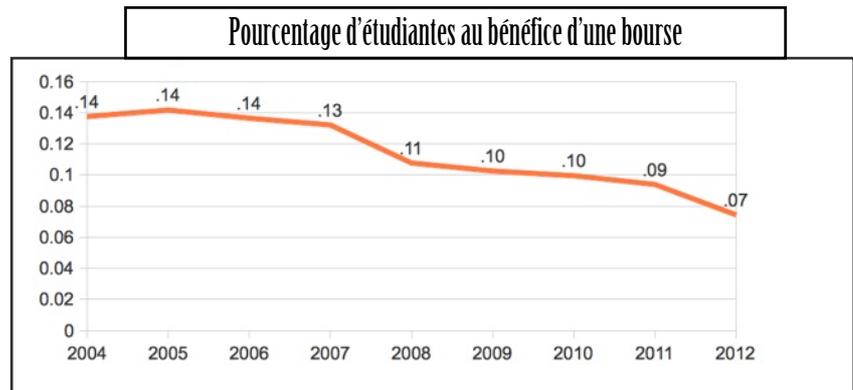
Evolution des bourses d'étude à Genève

« La bourse ou la vie ! » à choisir, on prendrait les deux. Mais au regard de l'évolution de la situation des bourses d'études dans le canton de Genève, la vie reste (quoi que...) et la bourse s'en va. C'est pourquoi la CUAE vous propose une petite analyse basée sur les données de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Tout d'abord, par « bourses d'études » nous comprenons les « allocations financières octroyées aux élèves, étudiants et étudiantes par le service cantonal compétent. Les contributions des fonds privés, des communes, de la Commission fédérale des bourses (CFBE), des programmes de l'Union européenne (Socrates, Erasmus) et les bourses de recherche ne sont pas incluses. » Partant de cette définition offerte par l'OFS, nous avons examiné trois éléments qui ressortent des statistiques concernant les bourses pour les universitaires.

Premièrement, le montant moyen des bourses octroyées par le canton de Genève a diminué de 180 CHF entre 2004 et 2012, passant de 8'764 à 8'583 CHF par année. Cette baisse quantitative du montant moyen est accentuée par l'inflation. Les prix ont crû de 5.9 % en 8 ans. Ainsi, adapté à l'inflation, le montant moyen aurait dû croître de 513 CHF pour se fixer à 9'277 CHF. Enfin le montant moyen des bourses genevoises est plus bas que celui d'autres cantons. Par exemple, en 2012 le canton d'Obwald a offert des bourses à la hauteur de 9'626 CHF en moyenne.

Deuxièmement, nous avons observé le nombre total de bénéficiaires. Il se pourrait que la baisse du montant moyen des bourses soit due à un plus grand nombre de bénéficiaires. Or, - tenez-vous bien - le nombre d'étudiantes au bénéfice d'une bourse a diminué de 40 % en 8 ans !



Parallèlement, le nombre d'universitaires genevoises a crû de 11 %. En 2004, 7'441 genevoises étaient homologuées dans une haute école universitaire. En 2012, nous en comptons 8'261 (+820). Proportionnellement au nombre de personnes au bénéfice d'une aide, nous sommes passées de 13.4 % d'étudiantes bénéficiaires à 7.4 %.

Troisièmement, ayant examiné l'évolution du montant moyen et du nombre de bénéficiaires, nous nous sommes intéressées au montant total des bourses accordées à Genève. En 2004, l'État de Genève a versé des bourses pour un total de presque 9 Mio (8'965'276 CHF). En 2012, c'est moins de 5.5 Mio qui ont été déboursés (5'269'718 CHF). En définitive, l'Etat a réalisé des économies de plus de 3'700'000 CHF en diminuant continuellement le montant alloué aux bourses de 41 % en 8 ans.

En résumé : diminution quantitative du montant moyen des bourses, diminution du nombre d'étudiantes au bénéfice d'une aide et enfin diminution du montant total. Ces trois aspects montrent la réalisation d'économie graduelle de la part de l'État. Nous devons dénoncer ces économies et organiser une riposte face à ces attaques continuelles. Enfin, nous devons nous attendre à une dégradation de la situation pour ces prochaines années. En effet, le Grand conseil genevois a accepté en 2009 une loi durcissant les conditions pour l'obtention d'une aide.

Evolution des bourses entre 2004 et 2012	
BUDGET POUR LES BOURSES	- 3.7 MILLIONS
MONTANT MOYEN D'UNE BOURSE	- CHF 180
NOMBRE D'ETUDIANTES AU BENEFICE D'UNE BOURSE	- 40%

Nouveau système des bourses

ou comment distribuer plus de bourses avec moins d'argent

En Suisse, le système des bourses pour les étudiantes de l'université et des hautes écoles est du ressort des cantons. Depuis les années 1990, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) élabore des projets de concordats cantonaux afin d'harmoniser l'octroi de ces bourses d'études. Le travail de la CDIP a notamment abouti à la création en 2009 d'un accord intercantonal, auquel le canton de Genève a adhéré en 2012. Selon la CDIP, l'origine sociale joue encore un rôle trop important dans l'accès aux études. Officiellement, l'harmonisation des régimes des bourses vise donc à ce que les cantons s'accordent sur des critères minimaux d'octroi des bourses (standards minimaux), tels que le cercle des bénéficiaires ou le montant des bourses. Ainsi, les cantons qui adhèrent à la convention ne peuvent pas prévoir des conditions plus strictes que ces minimaux. Ils peuvent en revanche distribuer des bourses de manière plus généreuse.

Le législateur a exclu l'accès aux bourses pour les permis B étudiant

Le cas genevois

En 2009, le législateur genevois a modifié sa loi sur les bourses. Ainsi, la loi sur l'encouragement aux études (LEE) devient loi sur les bourses et les prêts d'études (LBPE). La LBPE est entrée en vigueur en été 2012. Parmi les raisons avancées pour la modification, on trouve en vrac les termes « équité », « justice sociale » et « simplicité ». Sans entrer dans les innombrables problèmes d'application qu'a posé cette nouvelle législation, examinons dans les grandes lignes le

nouveau système des bourses pour étudiantes universitaires.

1) Cercle des bénéficiaires

L'adhésion du canton de Genève à l'accord intercantonal sur l'harmonisation des régimes de bourses d'études entraîne inévitablement quelques changements. En suivant l'argument qui a permis à la CDIP de vendre son projet, l'adaptation à cet accord aurait dû conduire à l'élargissement des critères d'octroi lorsque ceux-ci se situent en-dessous des standards minimaux. Or, la convention précise que « les personnes séjournant en Suisse à des fins exclusives de formation n'ont pas droit à des allocations de formation ». Cette phrase a été reprise telle quelle par le législateur genevois, qui exclut ainsi l'accès aux bourses pour les permis B étudiant¹.

2) Calcul du revenu

Pour les personnes qui ont passé la rampe du premier critère de sélection basé sur le type de permis de séjour, il s'agit encore d'examiner attentivement leur situation financière. L'ancienne loi prévoyait l'octroi de bourses d'études lorsque le revenu de l'étudiante ou de ses parents se situait à l'intérieur d'un barème. Les étudiantes dont le revenu déterminant se situait hors barèmes n'obtenaient simplement aucune bourse. C'est pour lutter contre cet « effet de seuil » que le nouveau système se veut personnalisé : la bourse vient combler un éventuel déficit résultant de la différence entre le revenu et les dépenses. En ce qui concerne le calcul du revenu, le statut

d'étudiante « indépendante » a tout simplement été supprimé, ce qui signifie que les revenus des parents sont systématiquement pris en compte, même dans les cas où ces derniers ne soutiennent pas leurs enfants. En théorie, ce système simplifié devrait permettre d'élargir le champ des bénéficiaires à toutes les étudiantes dont la situation financière présente un déficit. En pratique, ce beau mode de calcul perd de son charme (cf. article suivant).

3) Montant de la bourse

Sous l'ancien système, l'étudiante célibataire et sans enfants qui remplissait les critères avait droit à un montant variant entre 1000 et 14'000 francs par année universitaire. Tandis que l'accord intercantonal impose aux cantons de fixer à 16'000 francs au moins le montant d'une bourse complète, la nouvelle loi genevoise reprend tout simplement ce minimum. Or, quel autre canton que celui de Genève aurait de bonnes raisons d'octroyer des bourses plus élevées en raison du coût de la vie ?

4) Bourse ou prêt ?

La LBPE modifie également la nature des aides financières. Les études de

Une extrême rigidité bureaucratique



1. Dans les faits, les permis B étudiante n'ont jamais eu accès aux bourses de l'État. C'est l'université elle-même qui octroie des bourses à ces étudiantes, et qui continuera de le faire.

(suite de la page 3) master ne peuvent désormais plus faire l'objet d'une bourse mais seulement d'un prêt convertible, c'est-à-dire un prêt qui doit être remboursé en cas d'échec seulement. L'un des buts avoués de ce changement est d'« inciter » l'étudiante à réussir ses études. Le service des bourses et prêts d'études (SBPE) agit ainsi en « bon père de famille ». Un autre objectif est l'alignement sur le système de Bologne : le bachelor constitue les études de base ; le master est une option pour celles qui auraient vraiment très envie de se prélasser un peu plus longtemps sur les bancs académiques. Le prêt convertible existait déjà sous l'ancien système, sauf qu'il constituait l'exception.

Dans les faits, l'application de nouveaux critères qui se voulaient simples et flexibles s'est traduite par une extrême rigidité bureaucratique. Les raisons avancées pour changer de système semblaient pourtant aller dans le bon sens : élargir le champ des bénéficiaires et faciliter ainsi l'accès aux études universitaires. À cela près que l'État s'engage dans cette opération à respecter le principe de la neutralité des coûts. Plus de bourses, moins d'argent.

ET POUR LES ETUDIANTES ETRANGERES ?

Bien qu'une grande partie des étudiantes étrangères de l'Unige soient au bénéfice d'un permis B étudiant, celles-ci n'ont pourtant pas droit à toucher les bourses cantonales.

NOTA BENE: les permis C et les réfugiées ont le droit d'accéder aux bourses cantonales !

À qui profite l'idéal de l'étudiante pauvre ?

Cette dernière année, les réformes relatives aux régimes des bourses d'études dans les cantons romands ont souvent fait parler d'elles. Toujours vendues de la même manière : meilleure allocation des ressources, égalité des chances, harmonisation sur le territoire. Et toujours avec les mêmes effets : durcissement des conditions de vie et d'études pour les étudiantes.

Comme nous le disions dans le dernier Regard Critique (n° 43), les dernières réformes sur le système des bourses d'études en Suisse ont été motivées notamment par le besoin de mieux évaluer la situation financière des étudiantes afin de faire profiter des allocations d'études uniquement aux « vraies pauvres » et ainsi de distribuer plus rationnellement l'argent du contribuable. Mais ne nous laissons pas bernier par ces discours car l'idéal type de la pauvre est bien sûr adapté à la politique en place relative aux aides sociales.

Pour mieux comprendre les enjeux de cet idéal, nous devons d'abord nous attarder sur les critères incontournables de la pauvre idéale à Genève.

En ce qui concerne les parents, après avoir retenu leur minimum vital, celles-ci sont tenues, d'après le service des bourses et prêts d'études (SBPE), de verser le solde restant à leurs enfants, ce qui n'arrive évidemment jamais dans la réalité. Notons que cet « excédent » dans le revenu des parents au sens du SBPE ne correspond à aucune pension dont un enfant pourrait légalement se prévaloir. Et si jamais il

s'avérait que les parents soient trop pauvres pour subvenir à leurs propres besoins, les enfants ne doivent surtout pas les aider ! Car si les étudiantes produisent des « excédents » sur leur propre budget, même si cela se justifie objectivement pour aider financièrement la famille, elles vont certainement essayer un refus du SBPE.

En effet, plusieurs étudiantes ayant de nombreux frères et sœurs et travaillant pour subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille n'ont, par exemple, pas pu obtenir de bourse car leur revenu propre était trop élevé. Dans ce genre de cas les familles sont en fait trop pauvres pour avoir des enfants qui étudient. La seule possibilité dans cette situation pour obtenir une bourse est que l'étudiante réduise drastiquement son activité lucrative bien que cela ne soit souvent matériellement pas possible.

Cette image idéale ne correspond à aucune réalité

Ainsi l'étudiante qui habite avec ses parents et qui n'a pas besoin de trop travailler pour subvenir à ses besoins est la pauvre parfaite pour le SBPE, ce qui arrange bien les affaires de la politique actuelle. Et cette image idéale ne correspond bien sûr à aucune réalité.

Dès lors, lorsque les politiciennes motivent les réformes sur les bourses pour mieux cibler « les pauvres », il s'agit en fait d'exclure les étudiantes qui ont passé l'âge d'habiter avec leurs parents et bien sûr les étudiantes trop démunies. Ne soyons pas dupes, ce système assure toujours la reproduction sociale au sein de l'université et dans la société en général.



Surendettement des jeunes

lorsque le sage désigne la lune, l'idiot regarde le doigt

APPEL A TEMOIGNAGE CONCERNANT LES SOCIETES DE TUTORING

Nous sommes à la recherche de témoignages d'étudiantes qui ont rencontré des problèmes avec les sociétés qui assistent, contre rémunération, les étudiantes dans leurs travaux universitaires.

En effet, certaines de ces sociétés arnaqueraient les étudiantes ou les menaceraient pour les forcer à payer.

La CUAE peut vous aider et souhaite recueillir votre témoignage afin de ne pas rester seule face à ces abus.

N'hésitez pas à nous contacter via email (cuae@unige.ch) ou à passer à l'une de nos permanences (horaires sur www.cuae.ch)

Les chiffres officiels sont sans appel: 25 % des jeunes genevoises sont endettées, un taux largement supérieur à la moyenne des autres tranches d'âge. De l'État à Caritas en passant par la Haute école de travail social, tout au long de l'automne 2013, nous avons donc assisté à un bourgeonnement d'initiatives contre le « surendettement des jeunes ».

Incrovable mais vrai, ces campagnes, au lieu de dénoncer la précarité que nous vivons tous les jours, ont réussi l'exploit de mettre la faute sur les jeunes elles-mêmes. Vous avez bien compris : au lieu de voir dans ces chiffres (comme le ferait tout un chacun) le reflet d'une précarisation des conditions de vie et d'études des étudiantes et des apprenties genevoises, on nous dit que le problème viendrait du fait que les jeunes n'arriveraient pas à contrôler leurs désirs de dépenses. Une sorte de cercle vicieux auto-alimenté, une boucle sans fin d'irresponsabilité et de shopping compulsif, une envie de

frissons qui va du base-jumping aux poursuites.

De ce constat farfelu naît la campagne de prévention du surendettement lancée par l'État de Genève en 2013.

Comme ne pas arriver à payer ses factures, pour l'État de Genève, est une folie juvénile, une prise de risque inconsidérée d'une jeunesse irresponsable, alors il faut traiter cette question au même titre que le jeu de hasard, la

grippe aviaire ou la cigarette. L'origine de « l'addiction » quant à elle, demeure inconnue. L'ancienne conseillère d'État en charge du dossier, Isabelle Rochat, avance quelques brillantes hypothèses tout en avouant son impuissance face à la sottise du bas peuple : « On a beau mettre en place tout ce qu'il faut, on ne pourra jamais protéger quelqu'un contre lui-même, malgré les campagnes de prévention. On ne pourra jamais faire de loi contre la bêtise des gens »¹. Oui vous avez bien lu : la bêtise des gens. L'arnaque des assurances maladies ? Connaît pas ! La crise du logement ? Jamais vue ! La diminution drastique des bourses d'étude ? Que dalle ! Les jobs toujours plus précaires et mal-payés ? Tu rêves !

Ce genre de campagnes moralisatrices et infantilisantes contribue à culpabiliser les personnes en galère. En faisant passer des questions sociales pour des fautes individuelles, l'État travaille dans les discours pour empêcher une prise de conscience collective sur nos conditions d'existence.

La Genève de 2014 a un petit air de 19ème siècle : la pauvreté, d'un problème politique, redevient un vice.

« On ne pourra jamais faire de loi contre la bêtise des gens »

**LE PETIT POUCE
ET SES SIX FRÈRES
VOULAIENT FAIRE MÉDECINE**
(mais les parents n'avaient pas 35 000.- sur eux)



1. Tribune de Genève du 16.10.2013.

« Que cela devienne
une habitude ! »

**FINIE
L'APATHIE !**

Taxes d'études, recherche, étrangèr-e-s, mobilité

**UNIVERSITÉ ENFERMÉE
NOUS ALLONS LA LIBÉRER**



Genève, 5 mars 2014

La liberté académique en question

Voici un extrait d'une intervention que nous avons faite le 27 février à l'occasion d'une conférence intitulée « L'université : une entreprise comme une autre ? ». Les deux autres intervenants étaient Melik Özden (directeur du Centre Europe-Tiers Monde, CETIM) et Libero Zuppiroli (auteur de « La Bulle universitaire – Faut-il poursuivre le rêve américain ? »)

Lorsque nous avons commencé à discuter de cette fameuse liberté académique conçue comme l'autonomie de la recherche scientifique exempte d'interférences politiques et économiques, nous nous sommes rapidement rendus compte que cette liberté-là ne concerne pas l'étudiante qui, comme on le sait, n'a guère d'emprise sur ses études qui sont définies par celles qui sont au dessus d'elles dans la hiérarchie universitaire. Nous ne pouvons donc que faire le constat que cette liberté académique, qui est déjà un concept problématique à utiliser pour les chercheuses, est encore plus limitée dans la réalité d'une étudiante.

Premièrement, la liberté académique, avec son miroir étudiant de la liberté d'étudier, n'est que la garantie que rien ne puisse troubler la reproduction de l'université telle qu'elle existe et que les opinions des membres de la communauté universitaire puissent s'exprimer sans aucun affrontement grâce à une liberté de façade où tous les avis se valent. C'est derrière la liberté académique que peut se cacher le professeur sociologue Windisch pour faire la propagande de l'UDC devant des auditoires remplis d'étudiantes étrangères et c'est en invoquant la liberté d'étudier que les étudiantes pour la marchandisation des études se sont opposées au blocage d'un auditoire

d'Uni Mail lors la mobilisation contre la réforme de Bologne en 2009. La liberté académique est donc principalement la liberté qu'il ne se passe absolument rien dans l'enceinte de l'université.

Deuxièmement, le terme de liberté académique cache souvent une tentative maladroite de dissimuler la dépolitisation des savoirs, c'est à dire la tentative d'invisibiliser le fait que tout savoir correspond à un pouvoir et évacuer en conséquence toute vision critique à l'Université.

Ainsi les chercheuses peuvent aller librement prêcher la bonne parole sur les plateaux télévisés sans crainte de contestation, leur pouvoir d'expert leur donnant par enchantement le statut neutre dans n'importe quel débat politique. Leur avis sur à peu près tous les sujets médiatisés s'étale dans la presse chaque semaine et n'est jamais critiqué.

C'est de ce malentendu sur la possibilité d'un savoir académique prétendument neutre que naît une vision trompeuse de l'économisation des études. Beaucoup des discours contre la marchandisation des études dessinent une université innocente assiégee par les méchantes entreprises.

Or, cette vision rassurante et déresponsabilisante pour les universitaires empêche de s'interroger sur comment l'université elle-même participe et renforce l'économisation du savoir. C'est à dire sur comment des forces au sein même de l'université ont contribué à ce que la marchandisation survienne. Pour nous, il s'agit de ne pas concevoir la marchandisation comme une attaque de l'extérieur vers l'intérieur de l'université mais de renverser la perspective. L'université n'est pas une bulle ou un îlot coupé de notre société. Si les réformes de Bologne se sont par exemple immédiatement et parfaitement insérées au sein de notre université, c'est parce que notre institution est déjà et depuis longtemps préparée à les accueillir. La mise en discipline des études, consistant à comptabiliser x crédits comme correspondant à x heures de travail et rémunérées par un diplôme ressemble étrangement à une relation salariale. Le durcissement des règlements d'études, la mise en salariat de nos études et les entreprises qui s'installent à l'université pour recruter et former au plus tôt la travailleuse idéale et flexible reflètent une université préparée et structurée sur les modèles politiques et économiques qui dominent en Suisse.

L'université n'est pas une bulle ou un îlot coupé de notre société



Par ailleurs, les discours réactionnaires sur la valorisation des diplômes servent à renforcer cette disciplinarisation des études. Nous ne pouvons pas à la fois revendiquer une plus grande valeur de nos diplômes et regretter la marchandisation des études. Il ne s'agit donc pas pour nous de créer des universités d'élites à même de mieux discriminer les étudiantes pour répondre au problème de l'inflation de la valeur des diplômes.

Nous devons nous questionner sur comment le quadrillage disciplinaire à l'intérieur de l'université n'est pas neutre mais partisan des milieux économiques, au lieu de fantasmer sur les grosses bottes des capitalistes qui marcheraient sur une liberté académique qui n'a jamais existé.

Au lieu de réclamer un retour à une université comme temple d'un savoir intouchable et séparé, il nous faut travailler pour que l'université s'ouvre aux contradictions et aux conflits au sein de la société. Ce que nous espérons est alors de ramener à l'université les fractures qui existent au sein de la société, ce qui permettrait enfin de rompre avec la liberté de façade entre les membres qui composent la soi-disant communauté universitaire et mettre en évidence les

lignes de front au sein même de l'université.

Nous observons que l'étudiante idéale requise par le capitalisme se modèle sur la travailleuse flexible et compétitive et, inversement, que la travailleuse idéale se modèle sur l'étudiante souriante et carriériste. L'université ne se gêne pas de donner ces modèles : prendre son avenir en main c'est maintenant pimper son CV en acceptant n'importe quel stage non payé, en apprenant à bien se vendre dans un entretien d'embauche et on en passe... La mise en discipline de nos études est désormais orientée vers un idéal d'étudiante isolée et égoïste, devenue manager de son avenir. La liberté académique devient alors la liberté de se vendre au mieux, la liberté d'entrer en compétition avec les autres étudiantes.

L'économisation de l'université ne peut être attaquée, selon nous, que par la politisation des savoirs. C'est-à-dire en soulignant les fractures au sein de l'université afin de casser cette neutralité, cette unidimensionnalité de l'académie. C'est par exemple ce que nous avons fait lorsque nous avons soutenu les étudiantes de la section de pharmacie dans leur mobilisation

contre le durcissement de leur règlement. En effet, en octobre dernier, plus de 80 étudiantes ont envahi le bureau de leur doyen pour protester contre une application rétroactive de leur règlement et contre une vingtaine d'éliminations arbitraires prononcées contre des étudiantes en pharmacie. En refusant l'application de ce règlement, les étudiantes l'ont simplement rendu inopérant de facto. Il s'en est suivi que le décanat a été contraint de faire machine arrière. Le durcissement injuste du règlement contesté contribue à cette marchandisation des études en ce qu'il oblige les étudiantes à obéir à toujours plus de discipline et à s'adapter à de nouvelles règles en cours de route.

C'est en soutenant ces moments d'insoumission à l'université telle qu'elle existe que nous pouvons dévoiler les fractures présentes à l'université, ce qui permet de contester le pouvoir de l'expert et de l'autorité académique et remettre en question cette « mise en discipline des études » qui est le prélude de l'économisation de l'université.

Contester le pouvoir de l'expert et de l'autorité académique



Le nationalisme scientifique

Ça y est, les premières étudiantes ont vu leur demande Erasmus acceptée et déjà la colère retombe. C'est le moment de faire le bilan d'un mois et demi de mobilisation forcenée dans les universités et de l'ambiguïté de certaines réactions quant aux conséquences de l'initiative UDC sur l'immigration « de masse ».

La presse a relayé un certain discours étudiant partiel et victimaire. A entendre l'union des étudiant-e-s de Suisse (l'Unes), l'initiative de l'UDC se résume à une initiative anti-Erasmus. Or, présenter les étudiantes suisses comme des victimes innocentes de la mauvaise humeur exprimée par la Commission européenne depuis le vote du 9 février occulte les répercussions les plus graves de l'initiative. Il y a là un grave problème de priorités. La question n'est pas dans la poursuite ou non du programme Erasmus mais dans

Cynisme Etudiant

La Fédération des Etudiants Neuchâtelois (FEN) et l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) ont organisé un rassemblement sur la place fédérale de Berne le 20 février dernier pour « sauver Erasmus » (L'Hebdo, 28 février 2014). Vu qu'il est difficile de disserter pendant des heures sur les bienfaits des voyages à l'étranger, le président de la FEN a abordé pendant le rassemblement un autre thème gravissime s'il en est, l'avenir de l'accord bilatéral sur l'électricité. Par contre, pas un mot sur ce sujet secondaire concernant les contingents qui vont s'appliquer aux étudiantes étrangères, sans doute un sujet bien trop « politique ». La FEN serait-elle plus intéressée à la défense des profits du groupe énergétique Alpiq que d'une bonne partie de ses membres ?

une prise de conscience plus large afin de recentrer le débat sur les conditions de vie et d'études de chacun. Lors de la manifestation étudiante du 5 mars, la CUAE avec des dizaines d'associations d'étudiantes ont explicitement revendiqué la fin des discriminations envers les étudiantes étrangères, bien que la presse se soit contentée de décrire un cortège d'étudiantes désorientées et apeurées pour la perte d'Erasmus.

En revanche, ce n'est pas en co-signant le manifeste « pour un espace européen des hautes écoles ouvert » avec des politiciennes et des recteurs (comme Antonio Loprieno ou Patrick Aebischer) qui soutiennent ouvertement l'augmentation des taxes d'études pour les étudiantes étrangères qu'on pourra s'opposer à des initiatives xénophobes et nuisibles comme celle du 9 février. C'est notamment le parti socialiste, qui aimerait se présenter comme porte parole des universités, qui a trahi les étudiantes des EPF en votant le triplement des taxes d'études pour les non suisses le 7 mars dernier au conseil national.

Il serait aussi erroné de réduire les termes du débat actuel à une confrontation entre « isolationnistes » et « pro-européens ». L'Union Européenne est souvent représentée comme un symbole d'ouverture sur le monde et un antidote aux chauvinismes locaux. Cette analyse représente une grossière erreur d'appréciation car la nature même de cette institution se résume aujourd'hui à la somme arithmétique de tous les nationalismes politiques qui la compose.

Le désert des luttes sociales en Suisse romande nous indique qu'il faut partir de la situation présente, sur nos campus. Par exemple, dans les faits, les étrangères non-ressortissantes de l'UE qui étudient à l'Université de Genève peuvent à tout moment se faire renvoyer par avion dans leur pays d'origine par l'Office cantonal de la population, conformément à la Loi sur les étrangers. Notre objectif est clair: nous continuerons à nous battre pour empêcher en pratique le renvoi policier des étudiantes étrangères dans leur pays d'origine.

Le 5 mars nous avons repris la rue !

Le 5 mars, à l'impulsion des associations d'étudiantes de l'unige, une manif' spontanée a traversé les principaux bâtiments universitaires.

Après un bref rassemblement devant Uni Mail, le cortège a longé les bâtiments des Sciences pour se rendre ensuite à Uni Dufour et à Uni Bastions.

Dans l'atmosphère dépressive qui a suivi le vote du 9 février, ça fait du bien de reprendre les rues et crier notre colère.

Pour une fois, au lieu de nous assoir passives à manger à la cafétéria, nous avons été nombreuses à décider de ne pas nous taire face à une attaque sur nos conditions d'études.

Que cela devienne une habitude!

La Science politique face aux étudiantes étrangères

Au lendemain du scrutin du 9 février, plusieurs politologues de l'Unige s'empressent de faire le service après-vente de l'initiative UDC. Bien évidemment, tout porte sur l'image de la Suisse, le bien être de « notre » économie ou la vie difficile des diplomates. On aurait aimé les entendre sur les effets de l'initiative quant à l'avenir des centaines d'étudiantes étrangères qui suivent leurs cours respectifs.

Pourquoi faut-il amener la grève de Gate Gourmet à l'Université ?

Depuis plusieurs mois, les conditions de travail à l'Aéroport international de Genève sont au centre de nombreuses polémiques. Bien que l'Aéroport se trouve en pleine expansion, avec un bénéfice net passé de 25 millions à 72,3 millions en dix ans, les conditions salariales et de travail se dégradent sans cesse. Pour les « petites mains » qui permettent la réussite internationale de Genève, les salaires à l'embauche sont ridiculement bas, le travail est pénible et les Conventions Collectives de Travail (CCT) ne sont souvent pas respectées.

En 2010, c'est le personnel d'ISS Aviation qui se met en grève pour exiger le respect de la CCT par ses employeurs. Il y a six mois ce sont les travailleuses de Gate Gourmet (société de restauration qui s'occupe des repas servis dans la plupart des vols) qui ont été forcées de signer un contrat revu à la baisse si elles ne voulaient pas être licenciées. Il en a été de même pour les mécaniciennes de l'entreprise SR Technics, auxquelles on a signifié, il y a quelques jours, un congé-modification: elles doivent accepter des conditions salariales à la baisse sous peine d'être mises à la porte. Les bagagistes de swiss-port se plaignent aussi de conditions de travail inacceptables.

C'est en s'appuyant sur ce genre de pratiques abusives et bien réelles de la part des entreprises que les partis populistes font leur fond de commerce et pointent du doigt les étrangères comme des boucs émissaires de la sous-enchère salariale.

Face au dumping et à la souffrance au travail, il y a des travailleuses qui, courageusement, s'opposent concrètement à la précarisation de leurs conditions. Le personnel de Gate Gourmet s'est mis en grève il y a plus de six mois à cause d'une direction mesquine et sourde à leurs revendications. Leur protestation dure depuis dans l'indifférence générale.

S'il pouvait encore y avoir quelques doutes, la votation du 9 février a bien montré que la vague xénophobe qui investit la Suisse a fini par toucher la tour d'ivoire dans laquelle le monde académique s'est trop souvent enfermé.

Nous croyons qu'il est grand temps qu'à l'université on prenne partie face à une situation politique qui est en train de se répercuter inévitablement sur les conditions de vie, de travail et d'études de nos collègues venant de l'étranger.

Appeler vaguement à une Suisse ouverte et internationale ne fait que nier les problèmes bien réels de la sous-enchère salariale et fait donc le jeu des formations politiques proposant des « solutions » xénophobes.

La vraie lutte contre le dumping se fait déjà quotidiennement sur les lieux de travail. C'est à nous de soutenir ces combats notamment à travers une parole universitaire claire ne se cachant pas, pour une fois, derrière une prétendue neutralité académique qui n'aura jamais été aussi nuisible.

Un premier pas à faire est donc de visibiliser ces conflits et de placer les revendications de celles qui lèvent la tête au centre du débat politique.

C'est ce que nous essayerons de faire, le 12 mai, lors d'une conférence en la présence des grévistes et de plusieurs intervenantes qui ont accueilli notre invitation.

Merci Zofingue Lausanne !

Au nom de la liberté d'association, le tribunal fédéral a donné raison à Zofingue en obligeant l'université de Lausanne à soutenir les activités de ce club d'étudiant réservée aux hommes. Les libertés oui, mais surtout pour le mâle !

Uni-Bastions se dégingue

Même si les projets de rénovation pour le bâtiment étaient prévus depuis 2003, c'est le campus biotech qui pompe actuellement tout l'argent de l'université. Soyons sérieuses, l'unige ne va pas mettre au même niveau les sciences et la littérature !

Pour plus d'infos, voir : unibastions.ch

La gestion du LOL

Ce que nous dénonçons en 2008 s'est magnifiquement illustré cette année : depuis l'entrée en force de la nouvelle Loi sur l'université, le recteur croit avoir tous les droits. Après avoir créé deux nouvelles facultés de son propre chef, il a en effet définitivement prouvé sa toute puissance en nommant tout seul la doyenne de la nouvelle Faculté d'économie et de management, et ce contre tous les règlements de l'université et l'avis du conseil participatif !

Pour l'entreposage définitif du container AvenirSuisse

C'est une information exclusive : le fondateur et directeur romand du think-tank néolibéral AvenirSuisse Xavier Comtesse a annoncé qu'il partait bientôt à la retraite (*Tribune de Genève*, 27 mars 2014). C'est l'occasion de rendre hommage aux « mille vies de ce fabricant d'idées » qui, il y a dix ans déjà, militait avec tact pour des taxes d'études à 5'000 CHF dans les universités suisses. Mais ne voyez pas là un élitisme libéral de mauvais aloi, Xavier Comtesse déclare dans la suite de l'entretien « *On croit que j'ai du pouvoir. On me prend pour quelqu'un de riche. Je n'ai pas d'argent, je vis dans un quatre-pièces à Carouge. Je n'accumule rien. Mes livres, je les donne à mes amis, ou je les jette s'ils sont mauvais.* ». On ne peut que s'incliner devant la grandeur morale de cet ancien situationniste passé au néolibéralisme.

La citation du jour

« Tandis que le travail en soi est en toutes circonstances considéré comme moral, le but et le résultat du travail est considéré in actu – et c'est un des traits fatidiques de notre époque – comme essentiellement neutres au regard de la morale ; quel que soit ce à quoi on travaille, le produit du travail reste par-delà le bien et le mal. Toute autre caractérisation, toute caractérisation non nihiliste serait un simple maquillage de la réalité. Mais le travail lui-même n'a pas d'odeur. Que le produit auquel on travaille, serait-il le plus répugnant, puisse infester l'activité de travail elle-même, est psychologiquement une idée qui n'effleure personne. Il y a, moralement parlant, dichotomie entre le produit et sa fabrication ; le statut moral du produit (par exemple du gaz asphyxiant ou de la bombe à hydrogène) ne porte aucun ombrage au statut moral de celui qui par son travail participe à sa production »

(Günther Anders, 1956)

L'impossible sudoku de la CUAE

Retrouve la solution sur cuae.ch

2				6	7	
	9	3				1
		4			2	9
					5	
9			6			
7	4			2	1	
	3	7				8
		5		7	9	
			8	1		

L'impossible rebus de la CUAE

Retrouve la solution par toi-même



Aide Règlement
 Bourses d'études Problèmes juridiques
 Affaires académiques Logement
 Discriminations Délai d'études
 Opposition Immatriculation Précarité
 Droits Participation
 Associations Renseignements
 Défense des étudiant-e-s
 Elimination **Conseil**

Les permanences de la Conférence Universitaire des Associations d'ÉtudiantEs (CUAE) sont à votre disposition pour vous renseigner et vous soutenir face à tous les problèmes que vous pouvez rencontrer dans votre vie étudiante.

Trois secrétaires vous reçoivent au bureau de la CUAE afin de défendre vos intérêts.

Les permanences sont GRATUITES, CONFIDENTIELLES et INDEPENDANTES.

102 Boulevard Carl Vogt - UniMail (ex librairie Pacific)
 horaires sur cuae.ch - cuae@unige.ch
 022 379 87 97

A propos de la CUAE

Sous le sigle CUAE se cache la Conférence Universitaire des Associations d'ÉtudiantEs, association faîtière et syndicat des étudiantes de l'UNIGE, et leur porte-parole auprès des autorités universitaires et politiques.

La CUAE a pour but de défendre les intérêts des étudiantes tout en offrant un

certain nombre de services. Dans ce sens, elle fonctionne comme un syndicat et adopte la ligne et l'opinion de la majorité des gens qui s'y engagent. La CUAE est politiquement indépendante. Ses structures sont démocratiques et elle est ouverte à tout étudiante, et à toute association étudiante de l'Université dont les statuts

sont compatibles avec les siens.

Contacts

102 bd Carl-Vogt (UniMail)

1205 Genève

tél. 022 379 87 97

cuae@unige.ch